

LA GAZETTE DU NORD

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

VOLUME 27 — No 37

SAINT-JEROME, VENDREDI, 9 AOUT 1946

Cinq sous le numéro

Une nouvelle ligne de chemin de fer pour l'Abitibi

Projet de loi voté en deuxième lecture. — Construction au coût de \$4,125,000.

Ottawa, 6 (D.N.C.). — La Chambre des communes a voté hier en deuxième lecture un projet de loi qui devrait favoriser la colonisation dans l'Abitibi. Il s'agirait d'une nouvelle ligne de chemin de fer de 55 milles, de Barraute aux chutes Kiask, sur la rivière Bell. Les chemins de fer nationaux construisent ce nouveau tronçon pour desservir la Canada Paper qui possède des limites à bois dans cette région, mais il se trouve que ce tronçon de voie ferrée traversera l'une des plus riches régions colonisables de toute la province.

C'est le ministre des transports, M. Lionel Chevrier, qui a défendu le projet de loi. M. Chevrier a d'ailleurs gardé la vedette presque toute la journée puisqu'il a fait voter deux autres projets de loi — l'un touchant l'indemnisation des hommes de la marine marchande et l'autre touchant la commission du port de Toronto.

M. Chevrier a expliqué que la ligne projetée coûterait \$4,125,000, en calculant d'après une moyenne de \$75,000 par mille.

En ce qui concerne les ressources naturelles de la région, la compagnie en a fait faire des photographies en relief par des avions, ce qui a révélé un certain nombre de caractéristiques très importantes. Les photos ont surtout révélé les possibilités agricoles de cette partie de l'Abitibi. Il y a une étendue très considérable de la vallée de la rivière Bell qui se prêterait bien à l'agriculture. Cependant, la région à l'est de la rivière Bell ne pourrait pas fournir des terres arables.

La nouvelle ligne, dit M. Chevrier, pourrait faire vivre en culture environ 275,000 acres de terres arables et faire vivre une population agricole d'environ 15,000 âmes, tant dans l'agriculture que dans l'industrie forestière. En outre, environ 600 autres personnes pourraient s'y livrer à d'autres occupations. On calcule qu'il faudrait une dizaine d'années pour arriver à ce résultat.

VASTE PROGRAMME DE COLONISATION

Le ministre a fait ensuite observer que la province de Québec a tracé un vaste programme de colonisation pour cette région. Une étude a été préparée à la demande du gouvernement provincial par M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal. Il ressort de cette étude que la région qu'il est question de développer au moyen d'une voie ferrée en Abitibi est la meilleure région de colonisation que possède la province de Québec.

En ce qui concerne les produits forestiers de cette région, la nouvelle ligne donnerait accès à d'immenses réserves de bois de pulpe. A l'ouest de la rivière Bell, il y a 700 milles carrés qui contiennent environ 4,700,000 cordes de bois. A l'est de la rivière, il y a 240 milles carrés qui renferment 1,500,000 cordes de bois.

Le gouvernement de la province de Québec, dit M. Chevrier, a concédé à la Canada Paper Company 700 milles carrés de bois, et cela parce que les ressources forestières des cantons de l'est se trouvent pratiquement épuisées. Si la Canada Paper Company ne parvient pas à trouver de ressources ailleurs, il est très possible qu'elle soit forcée de fermer ses usines à Windsor Mills.

La zone concédée par la province à la Canada Paper Company renferme environ 4,480,000 cordes de bois de pulpe, mais la quantité totale de bois que la nouvelle voie ferrée rendra accessible s'évalue à environ 6,200,000 cordes.

La région à desservir offre aussi des possibilités minières. La future ligne traversera la principale ceinture minérale entre Noranda à l'ouest et le Chibougamau à l'est. Il est possible qu'on y trouve de l'or, du cuivre et du zinc. En fait, des prospecteurs ont découvert dans la région des mines qui semblent offrir des possibilités.

Quant au mouvement des marchandises sur la future voie ferrée, on estime qu'il sera appréciable. Pendant les premières années, une grande partie des revenus proviendra du transport du bois de pulpe. Afin de garantir que, pendant les six premières années, la nouvelle voie ferrée aura des revenus suffisants pour couvrir ses dépenses et l'intérêt du capital investi, la Canada Paper Company a donné aux Chemins de Fer Nationaux la garantie que, pendant cette période, 330,000 cordes de bois de pulpe sortiront de la région au rythme de 40,000 cordes pour la première année et 45,000 cordes pour chaque année suivante. Si la Canada Paper Company n'arrive pas à transporter le minimum établi, elle paiera aux Chemins de Fer Nationaux \$3 pour chaque corde qui manquera entre la quantité transportée et le minimum contractuel de 330,000 cordes. La garantie s'applique seulement à l'étendue de 43,7 milles entre Barraute et un point situé à l'extrémité sud-est du canton de Lass. Cette étendue de voie ferrée coûtera \$3,300,000.

Les revenus bruts de cette étendue de voie ferrée pendant les six premières années seront d'environ \$3,007,000, y compris le volume garanti par la Canada Paper Company; les dépenses d'exploitation s'élèveront à \$2,316,000, ce qui laissera un revenu de \$691,000 avant paiement des intérêts sur le capital investi. Les intérêts de \$3,300,000 à 3 p.c. pendant six ans s'élèveront à \$594,000. Il restera donc un surplus net de \$97,000 au bout de six ans.

On ne projette pour le moment que la construction d'une

L'Oeuvre des Etudes Supérieures

Une initiative nouveau genre inaugure le programme d'action sociale de la jeune mais active Société St-Jean-Baptiste de Val d'Or.

Deux jeunes artistes de l'Abitibi seront les heureux récipiendaires de bourses d'études.

Spécial à la "Gazette du Nord" par Georges GALIPEAU.

Vielle de deux mois seulement, la Société Saint-Jean-Baptiste de Val d'Or, sous l'heureuse et raisonnée initiative de son président, M. J.-G. Marquis, vient de poser en terre abitibienne une semence nouvelle, dont nos Canadiens d'origine française et autres profiteront sans doute en damant le plon aux autres branches de cette noble Société.

Cette nouvelle initiative, au sein d'un corps public d'une telle envergure, mérite d'attirer notre attention et toutes nos félicitations sont acquises à la Société pour un tel coup de maître. Une fois de plus, Val d'Or démontre que son nom est, comme on dit couramment sur la "mappe".

Vous vous demandez sans doute de quoi il s'agit? Naturellement, vous avez le droit de le savoir et nous sommes heureux de vous mettre au courant. Voici les grandes lignes qui seront suivies de détails nouveaux, au fur et à mesure de la progression dans l'exécution du projet. La Société Saint-Jean-Baptiste de Val d'Or a pris l'heureuse initiative de fonder des Bourses d'études supérieures devant être octroyées aux talents nombreux, de toute nationalité et de toute croyance, qui foisonnent en Abitibi, mais dont la plupart sont dépourvus du facteur essentiel qui leur permettrait de poursuivre et parfaire leurs études: le signe de plastre.

Deux sujets canadiens-français seront les premiers récipiendaires de cette généreuse initiative. La première boursière, Mlle Lilliane Perreault, 19 ans, fille de M. C.-R. Perreault, gérant du magasin à la mine d'East Malartic, (il est mieux connu sous le nom de Ralph, pour avoir parcouru l'Abitibi, depuis 1932, comme voyageur) retournera, au début de l'automne de 1946, au couvent des Révérendes Soeur de l'Assomption de Nicolet. Ancienne élève du couvent de Nicolet, où elle a obtenu ses premiers diplômes, Mlle Perreault a aussi étudié avec Mlle Yvonne Hubert. Elle est aussi une ex-concurrente du prix Archambault, auquel concours, au milieu de quelque vingtaines d'aspirants et aspirantes, elle se classa deuxième.

Le second récipiendaire, M. Guy Lafond, de Sullivan, pianiste émérite lui aussi, qui étudia sous la surveillance de l'artiste renommé, Paul Doyon, et qui continue ses études d'arrachepieds, recevra le support financier de l'Oeuvre des Etudes Supérieures, vers le début de l'hiver prochain.

Et les autres suivront dans tous les domaines de l'art.

Grâce à cette heureuse initiative de la Saint-Jean-Baptiste, Mlle Lilliane Perreault, 19 ans, aînée d'une famille de onze enfants, pourra parfaire ses études musicales et concurrencer avec d'autres talentueux pianis-

tes, venant de toutes les parties du Canada, pour le prix Archambault et même pour le prix d'Europe.

Cette jeune fille a tout de l'artiste. Sa personnalité dégagée, malgré son âge, son assurance devant le public, son aisance dans les milieux gênants et sa facilité d'exécution des pièces de maîtres, tout laisse prévoir pour elle un brillant avenir. Dubussy, Schumann, Mozart, Liszt, Beethoven et Chopin plus particulièrement n'ont pas de secret pour elle. Elle est une interprète fidèle de la pensée des maîtres. Au fait, c'est un cours d'interprétation qu'elle se dispose de poursuivre chez les bonnes religieuses de Nicolet.

Le comité de l'Oeuvre des Etudes Supérieures de la Société Saint-Jean-Baptiste du district de Val d'Or est composé de MM. le Dr Ewald Grondin, président; Louis Hiller, gérant du poste CKVD, 1er vice-président; Adrien Robitaille, 2e vice-président; G.-H. Trempe, secrétaire-trésorier; Me Louis-Charles Trempe, avocat; Joseph-Gilles Marquis, Antonio Lusier, Camille Deschêne et Albert Parent, directeurs.

Les fermes boisées de Québec sont lucratives

Selon une déclaration de l'Association Forestière Canadienne basée sur les rapports du Bureau des Statistiques, la coupe du bois, qui rapporte deux fois autant que la récolte des pommes de terre, donne un revenu annuel de 19 millions de dollars aux fermiers de Québec.

Dans la province du Nouveau-Brunswick les fermes boisées rapportent la somme de \$5,300,000 comparé à \$9,400,000 provenant de la récolte des pommes de terre. Par contre, en Nouvelle-Ecosse, la vente de produits forestiers se chiffre à 3 millions de dollars, excédant le revenu de la vente des porcs et des autres produits de la ferme.

"Si seulement un dixième de la culture de ces produits était donné aux terrains boisés", nous dit l'Association Forestière, "les revenus seraient beaucoup plus élevés".

Par tout le Canada, plus de 400,000 fermiers possèdent leurs propres sections de terres boisées, mais la plus forte majorité en tire peu de profit à cause du manque d'expérience et d'encouragement.

étendue de 43,7 milles de voie ferrée. Le bill demande 11,3 milles de plus afin de pousser la ligne jusqu'aux chutes Kiask le jour où se construira un moulin à pulpe aux chutes Kiask.

Le colonel A. J. Brooks, conservateur de Royal, demande au ministre si la Canada Paper s'est engagée à construire un moulin aux chutes Kiask. M. Chevrier répondit qu'il n'eût pas été raisonnable de demander une chose semblable à la compagnie. M. Brooks dit craindre que la nouvelle voie ferrée ne devienne une charge pour la nation lorsque la région aura été dépouillée de son bois de pulpe. Cela s'est déjà vu ailleurs, dit-il.

MM. A. J. MacDonnell, conservateur de Muskoka-Ontario, et King Hazen, conservateur de St-Jean-Albert, expriment eux aussi des craintes et déclarent que le Parlement doit examiner à fond tout le projet avant d'en approuver l'exécution. Parlant des ressources minières, M. Hazen fait observer que, depuis la mise au pair du dollar canadien avec le dollar américain, beaucoup de mines de la province de Québec devront cesser de produire. M. Chevrier répond que le bill sera étudié avec toute l'attention nécessaire par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes de la Chambre.

Le bill est ensuite adopté en deuxième lecture et référé à ce comité.

La Gazette de Malartic

Réparations bientôt terminées à l'église

Le nouveau plancher de l'église de Malartic sera terminé pour le 18 août, lorsque les offices religieux reprendront leur cours à l'église. Depuis le commencement des travaux, le soubassement de l'école servait pour les fins du culte. En plus de ce nouveau plancher de terrazo, l'église a subi une toilette complète: le plancher du sanctuaire a été gratté et verni à neuf, une couche de peinture a été appliquée à divers endroits, enfin un nettoyage général a été effectué.

Résignation du chef de la brigade des pompiers

Arthur de L. Robillard, qui résignait dernièrement ses fonctions de premier constable de la Ville de Malartic, vient d'adresser sa résignation comme chef de la Brigade des Pompier Volontaires.

Grâce à son dévouement et à sa bonne organisation, la brigade de notre ville s'est distinguée plus d'une fois soit en combattant l'incendie, soit en prenant les premières places dans les tournois de "Temiskaming Fire Association" ou soit encore dans l'essor donné au mouvement éducatif de la Semaine de Prévention des incendies.

L'excellent entraînement des pompiers et la bonne discipline qui règne dans la brigade ont plus d'une fois évité des catastrophes.

Le chef Robillard s'est toujours dévoué sans compter et son nom sera au nombre de ceux qui ont contribué au bon développement de notre ville.

Un pénible accident cause la mort d'un jeune homme

Garcia Perron, âgé de 19 ans, a perdu la vie dans des circonstances tragiques, de bonne heure dimanche matin. La victime, à l'emploi de la mine East Malartic depuis 2 mois, était à charger des trous de forage à la dynamite au 3ième niveau, lorsqu'une pierre d'environ 16 pieds de diamètre s'échappa du plafond de la galerie pour venir l'écraser. La mort fut instantanée. Le compagnon de Perron, Lionel Deshaies, qui était à ses côtés, s'en tira avec de légères blessures à une jambe.

Le Dr L.-P. Brousseau, coroner, qui dirigeait l'enquête, rendit un verdict de mort accidentelle, après avoir enregistré la recommandation des jurés à l'effet que les poteaux de soutien, qui sont installés lors du forage, demeurent installés jusqu'après le dynamitage.

Le jeune Perron, outre son père et sa mère, laisse 4 frères et cinq soeurs. La dépouille mortelle a été transportée chez ses parents à Saint-Laurent-de-Gallichan, d'où les funérailles auront lieu.

Le nouveau comité du centre de récréation

Tel qu'annoncé, lundi, le 29 juillet, avait lieu à l'Hôtel-de-Ville de Malartic une réunion de représentants de chaque organisation sociale de Malartic, en rapport avec les futures activités du Centre de Récréation. Benny Cleman, président d'un comité temporaire, présida à l'ouverture de l'assemblée pour l'élection d'officiers permanents.

Les membres suivants furent élus à l'unanimité: Jacques Miquelon, président; D.-M. McLean, vice-président; Florian Vachon, secrétaire; L.-D. Hamelin, trésorier. Les directeurs suivants représenteront les différentes organisations locales, comme suit: Roland Arcand, l'Association des Marchands Détaillants; Arthur de L. Robillard, la Brigade des Pompier Volontaires; Benny Cleman, le Club Rotary, George Mabee, la mine Canadian Malartic; Bernard Mollo, Malartic Mine & Mill Workers Union; John Kostuik, la mine Sladen Malartic; Irwin Ross, la Commission Scolaire Protestante; L.-D. Hamelin, la Commission Scolaire Catholique; Florian Vachon, L'Association Sociale Artistique; D.-M. McLean, la mine East Malartic; Oscar Surprenant, les Chevaliers de Colomb; Liguori Albert, la Ligue des Propriétaires; J.-L. Chartier, la Chambre de Commerce; F. Cooke, la Légion Canadienne; Armand Dumas, la Ville de Malartic.

Après l'élection, les directeurs représentant chacun une organisation sociale, qui se formera en comité, d'accord décidèrent de préparer un plan d'ensemble du terrain et des bâtisses projetées. Il fut alors suggéré de se rendre sur le terrain, au préalable, et d'étudier les lieux, afin de se rendre compte des travaux qui y restent à faire avant de procéder à l'aménagement. On constata que les 7 acres de terrain préparés par le Club Rotary, à un coût approximatif de \$2,500, terrain dont ce dernier vient de faire don aux différentes organisations sociales, sont prêtes pour ensemencement. Ceci constitue le seul travail avant la préparation du plan d'ensemble. Une autre assemblée sera convoquée sous peu pour discuter des développements futurs.

Travaux d'aqueduc et de tuyaux d'égoûts

La ville de Malartic vient de louer les services d'un compresseur à air pour l'exécution de travaux d'excavation de roc, nécessités par l'installation de l'aqueduc et des égoûts, dans une section de la nouvelle subdivision, au nord de la voie ferrée. Le gérant de la ville est d'opinion qu'avec les développements futurs d'une partie du terrain rocheux, la ville sera dans l'obligation de louer chaque année les services d'une telle machinerie et en conséquence, il recommandait, dans son rapport de la dernière assemblée du conseil, que la ville achète sa propre machine; en effet, en agissant ainsi la ville pratiquerait, si l'on tient compte de l'argent payé pour le louage et de la perte de temps qui s'ensuit toujours.

Naissance

BLAIS—Dimanche, le 4 août, était baptisé Jean François Ronald, fils de M. et Mme Lucien Blais (née Yvonne Corrievau). Le parrain et marraine, M. et Mme Henri-Bouchet de Rouyn, étaient remplacés par Jean Dumas et Clémence Bourgeois.

NOTES SOCIALES

M. Maurice-G. Martin, de passage pour quelques jours dans notre ville, remplace M. Ed. Latimer, gérant de la banque de Toronto, actuellement en vacances.

M. et Mme Emile Paquette et leur fille Claudette sont partis la semaine dernière pour visiter leurs parents à Brownsburg, Cornwall et St-Isidore de Dorchester.

Le Chef de Police J. Tully est parti la semaine dernière pour passer quelques jours de vacances dans sa famille, à Hull.

M. et Mme René Soumis, leurs fils Réginald et André et leur fille Lise, passent quelques jours à Détroit.

Mme A. Feindel, de Schumacher, Ont., est l'invitée de sa soeur Mme Art. Williams.

Le Docteur T. Lynch est parti la semaine dernière pour quelques jours de repos.

M. et Mme R. Gorman et leurs enfants sont de retour d'une vacance de quelques semaines à Ottawa et Buckingham.

M. Ben Serra est en voyage d'affaires à Montréal.

Mme H. Kuntz et ses enfants passent une semaine en villégiature à North Bay.

M. Armand Dumas et son fils Richard sont de retour d'un voyage d'affaires de quelques semaines à la Baie James.

Miles M. Cormier et C. Nicole, de Montréal, sont les invités de Mme O. Surprenant.

M. et Mme Henri St-Onge passent quelques jours à Montréal, Trois-Rivières et Shawinigan.

M. le vicaire Ranger nous quittera bientôt

La paroisse de St-Martin de Malartic perdra un de ses dévoués pasteurs en la personne de l'abbé Adéodat Ranger, qui vient d'être nommé desservant de la paroisse de St-Philippe de Dubuisson. Il entrera dans ses nouvelles fonctions dimanche, le 11 août, et remplacera l'abbé Lallice.

Natif de Thurso, l'abbé Ranger compte déjà 8 années de prêtrise. Immédiatement après son ordination, il fut nommé desservant à Guérin, dans le Temiskamingue, pour être ensuite transféré vicaire à Noranda et de là, chapelain à Halleybury. En avril 1944, il était nommé vicaire de la paroisse St-Martin de Tours, de Malartic.

L'abbé Ranger apporte avec lui le meilleur souvenir et les meilleurs souhaits de ses ouailles qui ont su, en tout temps, apprécier son dévouement, tant spirituel que temporel.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

Central Cadillac Mines Ltée

Les travaux d'exploration et de développement à la mine Central Cadillac ont continués au cours de la semaine finissant le 2 août. Un total de 288 pieds de forage au diamant souterrain et 159.9 pieds d'avancement dans les remontages, travers bancs et galeries d'allongement a été accompli.

Le programme actuel de forage souterrain, qui a débuté l'automne dernier a été terminé le 31 juillet. 136 trous ont été percés. Au cours des deux mois qui suivront tous les efforts vont être concentrés sur les travaux de développement qui consisteront en remontages pour atteindre le minerai indiqué par les forages et en galeries d'allongement aux niveaux 375 et 500 qui sont destinées à ouvrir les zones aurifères dans l'est ou le trou de forage de surface CW-6 a coupé plusieurs sections de minerai d'excellente valeur.

Aussitôt que ces galeries seront terminées, le forage au diamant va recommencer de manière à explorer la zone aurifère au dessus et en dessous des galeries, ceci avec le but de localiser non seulement le minerai du type quartz-tourmaline mais également des lentilles de sulfures.

Les résultats de l'échantillonnage des derniers trous de forages sont comme suit:

U.G. 474W (rapporté la semaine dernière jusqu'à la profondeur de 139')

405.0' à 415.0' \$127.05 sur 10.0'

U.G. 477W

3.0' à 5.0' 10.85 sur 2.0'

10.0' à 20.0' 6.13 sur 10.0'

U.G. 478W

17.0' à 21.0' 50.50 sur 4.0'

25.0' à 29.0' 6.13 sur 4.0'

U.G. 480W

35.0' à 37.0' 7.70 sur 2.0'

Une étude détaillée et complète de toutes les sections de minerai recoupées dans les forages est en cours de préparation et sera publiée dans le rapport suivant.

Tournoi de tennis Amos-Malartic

Vingt-cinq membres du club de tennis d'Amos prenaient part, dimanche dernier, à Malartic, au 3e tournoi de la Ligue de Tennis du Nord ouest-Québec.

Les invités furent défaits par un comptage de 8 à 7 en faveur de Malartic. Les dernières parties furent quelque peu retardées à cause d'averses, mais on put quand même finir le tournoi après le souper, lequel fut offert par les dames du Club de Malartic, au Club de Récréation de la mine Canadian Malartic.

M. James Hogan, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, fit remarquer que dimanche, le 11 août, sera une date importante pour les amateurs de tennis du Nord-Ouest-Québec, lorsque des équipes de tous les clubs du district se rencontreront à Malartic, pour concourir dans les parties préliminaires de la série "round-robin" laquelle décidera du championnat du district pour les diverses équipes d'hommes et femmes, soit simples ou doubles.

Les hémorroïdes

sont généralement causées par une congestion du sang. Essayez BUNKERS HERBAL PILLS et traitez à sa source la cause de ce mal. Votre argent vous sera remis si la première bouteille employée ne vous donne pas satisfaction. En vente dans toutes les pharmacies.

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, ratraichissante. Non grasseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé"



Propos Féminins

Questions et réponses touchant la mise en conserve

A cette époque de l'année, des centaines de lettres de ménagères demandant de l'aide à l'égard de leurs problèmes de mise en conserve, arrivent aux bureaux de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture. Voici quelques-unes des questions le plus fréquemment posées, suivies de la réponse.

"Toutes les autorités reconnues sur la mise en conserve à la maison insistent sur la stérilisation des contenants avant leur emploi. Nombre de personnes disent, d'autre part, que cela n'est pas nécessaire. Pouvez-vous me dire pourquoi?"

Il n'est pas nécessaire de stériliser les contenants avant de les employer parce que le traitement subi par les aliments dans les contenants même stérilise et le contenant et le contenu. Toutefois, il est essentiel que les contenants soient parfaitement lavés dans l'eau chaude savonneuse et bien rincés dans une eau chaude propre. Les bocaux, une fois le couvercle de verre en place, devraient être mis sur une claie dans le four chauffé à 225°F., ou encore à demi-remplis d'eau chaude, mis sur la claie dans le bain d'eau bouillante, entourés d'eau chaude et amenés au point d'ébullition. Les bocaux devraient être laissés dans l'eau ou le four jusqu'à ce qu'on soit prêt à les remplir.

"Mes fraises semblent toujours flotter dans les bocaux. Puis-je y remédier?"

Le sucre étant rationné, il est moins probable que cela se produise aujourd'hui que lorsqu'on employait du sirop épais. On recommande pour les fraises et les pêches un sirop fait d'une tasse de sucre et d'une tasse et demie d'eau. On peut même souvent se servir d'un sirop plus clair. La stérilisation trop prolongée peut faire flotter les fruits, même dans du sirop clair.

"Ma mère faisait toujours ses conserves dans une marmite ou verte et nous les aimions et elles se conservaient bien, sauf parfois un bocal qui moisissait. Vous ne préconisez pas cette méthode, pourquoi?"

La marmite ouverte n'est pas recommandée parce que le produit est plus exposé à se gâter à moins que vous n'employiez du sirop épais. Il est plus facile et plus sûr d'emplir vos contenants et de stériliser ensemble les contenants et le contenu. Le produit sera plus attrayant car les fruits sont moins portés à se désagréger.

"Ma voisine me dit que je puis faire des conserves de fruits sans sucre. Il me semble qu'elles ne se conserveraient pas. Veuillez me dire si je puis le faire de cette façon, car ma ration de sucre commence à s'épuiser."

La qualité de garder des conserves de fruits ne dépend pas de l'addition de sucre, mais plutôt de la stérilisation suffisante et de l'emploi de bocaux étanches. Toutefois, certains fruits gardent mieux leur forme, leur couleur et leur goût lorsqu'on ajoute du sucre.

Il y a deux méthodes de faire des conserves de fruits sans su-

cre. Les fruits petits et juteux, les baies, les cerises, la rhubarbe et les prunes juteuses devraient être lavés et une portion des fruits écrasée au fond d'une marmite à conserves. Le reste des fruits est ensuite ajouté et chauffé pour quelques minutes jusqu'à ce que le jus commence à couler. Au besoin, on peut ajouter un peu d'eau pour éviter de "brûler". On remplit les contenants complètement, en écrasant légèrement pour que le jus les recouvre. On stérilise ensuite les bocaux remplis.

Les fruits conservés de cette façon et sucrés au goût lorsqu'on ouvre le bocal, sont excellents pour les tartes et le dessert.

Les gros fruits, comme les pêches, les poires et les prunes, sont préparés et mis dans les bocaux. On devrait mettre deux pouces d'eau bouillante dans le fond de la marmite, étaler les bocaux découverts sur une claie dans la marmite et bien recouvrir celle-ci. Les bocaux remplis sont ensuite soumis au bain de vapeur pendant 20 à 30 minutes ou jusqu'à ce que les fruits se rapetissent et que le jus coule. On enlève ensuite les bocaux de la marmite et les fruits et le jus de l'un ou de deux des bocaux servent à remplir les autres. S'il n'y a pas suffisamment de jus pour recouvrir complètement les fruits, on peut ajouter de l'eau bouillante. On met alors les couvercles, on les serre partiellement et l'on stérilise les bocaux pendant la période prescrite. Si les fruits traités de cette façon sont destinés au dessert, il faut leur faire subir une certaine préparation avant de les servir. Le jus devrait en être soutiré, on doit y ajouter assez d'eau pour obtenir deux tasses de liquide pour chaque contenant d'une pinte, on amène au point d'ébullition, on sucre au goût et on verse par-dessus les fruits. On obtient une saveur très délicate si l'on procède à cette opération plusieurs heures avant de servir, car alors les fruits seront uniformément sucrés.

La période de stérilisation varie selon les fruits mis en conserve. On trouvera des tableaux indicateurs complets dans le bulletin "Conserves de guerre, fruits et légumes", qu'on peut obtenir gratuitement sur demande au ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Vêtements pour enfants

Par suite d'une hausse de 15 pour cent du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie du vêtement pour enfants, la Commission des prix et du commerce a jugé nécessaire d'autoriser un ajustement de deux pour cent dans les prix maxima afin de permettre aux fabricants une compensation pour l'augmentation du coût de la production.

Toutefois cette hausse de prix ne se reflètera pas avant l'automne, sur les prix de détail.

PLATS AUX LEGUMES

Tout le monde sait aujourd'hui qu'aucun aliment n'est plus important que les légumes. Les nutritionnistes recommandent au moins un légume cru et deux légumes cuits par jour. Et avec les multiples recettes que nous possédons actuellement sur la façon de cuire et de servir les légumes, cette règle est facile à suivre. De nos jours, tous mangent des légumes avec plaisir.

Un plat de légumes peut être un petit chef-d'œuvre. L'importance n'est pas tant d'avoir la bonne sorte de légumes, mais il faut de l'habileté aussi bien que des connaissances en cuisson. Personne ne serait tenté par un diner composé de pommes de terre, de navets blancs et de blé d'Inde; ou d'épinards, de fèves et de pois verts, mais un ensemble de carottes de fèves vertes, de pommes de terre nouvelles et quelques tranches de tomates crues sur de la laitue, voilà un plat invitant pour les yeux et le palais.

Si l'on ne désire pas exclusivement des légumes, on peut y ajouter un oeuf poché, une sauce au fromage ou autre sauce piquante; et du coup, les légumes s'en trouvent rehaussés.

Foulures et brûlures exigent de bons soins

L'occasion de soigner un malade, de panser une blessure ou de donner les soins les plus divers survient au moment le moins opportun souvent. Il faut toujours être prêt. Les blessures les plus insignifiantes, les plaies les plus infimes en apparence peuvent s'infecter. Suivez les conseils des hygiénistes du ministère de la Santé et du Bien-Être social à cet égard.

Au cours de la belle saison, on s'inflige souvent de petites blessures soit dans le chalet, soit sur la terre, soit à la plage.

Foulures

Les foulures du poignet et de la cheville sont les plus communes. Si elles sont graves ou si vous ne connaissez pas l'étendue de la lésion, consultez un médecin. Elevez la partie affectée quand c'est possible et ne laissez le patient remuer que lorsque c'est absolument nécessaire. Appliquez des linges imbibés d'eau ou très chaude ou très froide. La glace écrasée dans un linge rend de grands services, ou si l'on dispose d'eau courante, on tient le membre sous le robinet à eau froide ou à eau chaude. Continuez jusqu'à soulagement ou jusqu'à ce que le médecin arrive. Une foulure grave, surtout à la cheville, requiert les soins d'un médecin.

Brûlures

Une petite brûlure demande à plonger la partie affectée tout de suite dans de l'eau froide; l'y laisse baigner de 20 minutes à une demi-heure. S'il n'y a pas moyen de faire cela, appliquez un pansement imbibé d'eau froide et changez-le souvent. Une application de liniment oléo-calcaire (huile d'olive et eau de chaux à parties égales) calme la cuisson des brûlures. Pour panser une brûlure, n'appliquez jamais la gaze ou le coton directement sur la peau. Une application directe de vaseline additionnée d'une trace de bicarbonate de soda fait un pansement adoucissant et curatif. Sur cette application, mettez la gaze ou le coton, puis recouvrez avec un pansement protecteur retenu par un bandage ou du taffetas gommé.

Pour le lunch, un plat de légumes servis avec des petits pains chauds est toujours apprécié, qu'il s'agisse de légumes chauds ou d'une salade croustillante froide.

Les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture proposent les trois recettes suivantes.

SOUFFLE PIQUANT AUX EPINARDS

2 lbs d'épinards frais,
OU 2 tasses d'épinards cuits,
1 cuillerée à thé de sucre,
1/2 cuillerée à thé de sel,
1/4 tasse d'oignons vert haché,
1/8 c. à thé de muscade,
1/8 c. à thé de poivre,
1/2 c. à thé de sauce Worcestershire,
2 c. à table de graisse,
1/4 tasse de lait,
2 oeufs bien battus.

Lavez les épinards, préparez et faites cuire 10 minutes. Egout-

tez et hachez très fin. Ajoutez le reste des ingrédients et mélangez parfaitement. Versez dans une casserole graissée et couvrez. Placez dans un plat d'eau et faites pocher à four modéré, 375° F., 40 à 45 minutes.

HARICOTS AU VINAIGRE SUCRE

6 tasses de haricots coupés en longueurs d'un pouce,
1 tasse d'eau bouillante,
1 cuillerée à table d'oignon émincé,
2 cuillerées à table de graisse fondue,
1 cuillerée à table de sucre brun,
1 cuillerée à table de vinaigre,
1/2 cuillerée à thé de sel,
1 pincée de cannelle.

Faites cuire les haricots 15 minutes dans l'eau bouillante. Rissolez les oignons dans la graisse. Ajoutez le sucre, le vinaigre, le sel et la cannelle. Ajoutez aux haricots cuits. Faites mijoter pendant 10 minutes. Six portions.

Voici le Lait 'Miracle'!



DU LAIT
EN 1 MINUTE

© The Borden Co. Ltd.

KLIM est du lait complet—dont seule l'eau naturelle a été retirée. Il vous donne toute la crème, les sels minéraux, protéines et vitamines du lait complet pasteurisé.

Le lait fait avec du Klim se garde comme le lait liquide frais. Pas de perte... faites-en quand vous en avez besoin. Ayez toujours du Klim sous la main.

Il est pasteurisé

THE BORDEN COMPANY LIMITED

LAIT Crèmeux KLIM

'SOUS FORME DE POUDRE PRATIQUE'

1875

1900

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

1925

1945

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES FAIBLES

CÉLÉBREMENT FRANÇAIS AMÉRICAIN - 11, RUE ST-DONAT, MONTREAL

VAL D'OR
BOURLAMAQUE
SULLIVAN
SISCOE
MALARTIC

La Gazette du Nord

AMOS
SENNETERRE
CADILLAC
ROUYN
NORANDA

avec laquelle a été amalgamée
L'ETOILE DE L'ABITIBI

Une transition difficile

La province de Québec est pour ainsi dire la seule où il s'est fait de la colonisation. Cette colonisation, pendant près d'un siècle s'est pratiquée à peu près sans l'aide du gouvernement. Ce n'est qu'en 1923, et d'une façon plus marquée en 1931, que furent lancés les premiers plans de colonisation subventionnée. Depuis toujours, l'on s'est fait de la colonisation une idée plutôt dépréciée en ce sens que l'on ne s'est jamais employé à y voir une entreprise constante ajustée au rythme de l'accroissement naturel de la population, une conquête pacifique devant s'accomplir par les meilleurs éléments de la classe agricole.

En effet, si tous les intéressés, voire surtout le gouvernement, avaient saisi, en plus de l'ampleur, la portée véritable de la colonisation, ils se seraient appliqués à recruter surtout des familles complètes, choisies dans nos vieilles paroisses agricoles qui auraient pu lancer à la conquête de nouveaux domaines arables, assurées de la réussite de leur entreprise. Tel ne fut pas le cas cependant. A cause des circonstances particulières difficiles faites à notre population venue des campagnes, l'on s'est employé presque toujours à apporter aux déshérités quelque soulagement en les favorisant de l'accès à la terre; l'on a voulu guérir un mal plutôt que de le prévenir. Si bien que l'idée de la colonisation est associée à la pensée de difficultés voisines de la misère.

De fait, la colonisation s'est presque toujours pratiquée dans des conditions désavantageuses; elle n'a jamais reçu de tous les corps intéressés l'appui qu'elle méritait. N'empêche cependant qu'elle a produit d'étonnants résultats, compte tenu bien entendu des circonstances dans lesquelles elle s'est opérée. Quelque 200 paroisses ouvertes dans une vingtaine d'années est un actif social et économique dont l'on aura jamais à rougir.

Les résultats des politiques de recrutement du passé, auxquels viennent s'ajouter des déficiences d'organisation dans tous les domaines, démontrent un pourcentage assez considérable d'abandons. Bon nombre de familles recrutées parmi les chômeurs n'avaient pas réellement ce qu'il fallait pour réussir en pays neuf; d'autres, mieux douées, vu le peu d'assistance qu'on leur accordait pour mettre en valeur le lot qu'on leur avait confié, se virent contraintes de compter surtout sur la coupe du bois pour gagner leur vie et celle de leur famille. Comme il fallait s'y attendre, alors que le père accompagné parfois de ses fils passaient la grande partie de leur temps dans la forêt, le défrichement du lot ne progressait que très lentement. C'est ainsi que des colons établis depuis des années n'ont pas encore réussi à tirer leur vie de l'agriculture. Du

fait qu'ils doivent s'absenter du foyer pendant 6 ou 7 mois de l'année, ils sont dans l'impossibilité d'augmenter leur cheptel, de devenir cultivateurs. En conséquence des politiques de recrutement suivies jusqu'ici, l'on trouve dans les paroisses de colonisation assez âgées, bon nombre de lots abandonnés ou très peu avancés. Ce sont ces constatations qui ont porté le Ministère de Colonisation à tenter de remplir les cadres, à ne recommander le recrutement que de familles réellement agricoles, douées de l'ensemble des qualités susceptibles d'assurer le succès de l'établissement.

Il ne fait aucun doute que la colonisation bien comprise doit se pratiquer par des familles de l'élite agricole, en particulier, des familles complètes. Dans ce cas, le père qui a charge d'une grosse famille, qui est établi sur un bien, doit consentir lui-même à faire le sacrifice de sa paroisse, de ses parents et de ses amis pour aller repartir à neuf en vue d'établir ses enfants autour de lui, à moins que sa paroisse natale ne puisse lui offrir les mêmes avantages. Si le gouvernement est tenu d'aider les familles à s'établir, il n'en reste pas moins que ce sont les familles elles-mêmes prises individuellement ou collectivement qui doivent assumer les premières responsabilités de l'établissement de leurs fils. Ainsi, si l'on ramène le problème sur une base paroissiale, il faudrait qu'une paroisse donnée, qui comprend son rôle et son devoir de se multiplier, fasse en sorte d'organiser la fondation et le peuplement d'une paroisse-fille en recrutant dans ses cadres quelques familles complètes qui pourraient suivre en pays neuf, en profitant et de leur expérience et de l'ambiance qu'elles sauraient créer, des jeunes ménages. Et au taux de natalité de nos paroisses rurales, il ne prendrait pas beaucoup de temps à une paroisse moyenne pour en bâtir une autre qu'elle aurait mission de protéger.

L'idée du gouvernement d'améliorer le choix des familles est sans doute très louable. Cependant, il n'est pas du tout certain que les missionnaires-colonisateurs, alors même qu'ils déploieraient tout le zèle dont ils sont capables, puissent du jour au lendemain effectuer la transition désirée dans le recrutement des familles. Toute politique qui a trait au capital humain ne peut pas se réaliser du soir au matin, voire même dans le cours d'une seule année. Il faudrait qu'elle fût précédée d'une éducation soignée et, pour ce qui est de la colonisation, qu'elle fit appel aux raisons supérieures de coloniser. Pour en arriver là, il ne suffira plus de parler de colonisation devant des auditoires de campagne, même si ces auditoires comptent de belles familles susceptibles d'être intéressées à l'établissement de leurs fils. Il va falloir pousser l'étude du problè-

me d'établissement dans les familles rurales elles-mêmes, en orientant leurs discussions, en leur faisant connaître les principes qui doivent inspirer leurs actes par rapport au maintien au sol de leurs enfants, mais pour amener les parents de familles nombreuses à décider de vendre leur bien pour aller s'établir en pays neuf, là où ils pourront pourvoir à l'établissement de leurs enfants autour d'eux, il faudra du temps. Rares sont les parents qui n'admettront pas, du moment qu'on le leur aura fait comprendre, le bien fondé des raisons qui militent en faveur de leur transplantation. Cependant, comme dit le proverbe: "Il y a loin de la coupe aux lèvres" et même s'ils admettent qu'il y va de leur devoir de se transplanter, ils n'accepteront pas tout de suite de passer de la conviction théorique à la réalisation pratique. Ils continueront, peut-être pendant un an ou deux à mûrir le projet, à organiser lentement leur départ. Car, ce départ, il ne faut point se le cacher, implique toute une série de difficultés. L'on ne rompt jamais sans peine ses attaches, l'on ne quitte jamais sans regrets sa petite patrie pour aller établir ses enfants ailleurs.

L'on dira peut-être qu'il y aurait lieu pour maintenir un mouvement raisonnable de colonisation, de tenter de recruter surtout ses fils cultivateurs, des jeunes couples, par exemple. En principe, cela est fort bien. Il est certes des cas où le jeune couple doit s'éloigner pour s'établir. L'expérience a cependant prouvé que l'établissement au loin des jeunes couples ne produit pas toujours les résultats anticipés. Il se conçoit en effet que des jeunes ménages aient peine à s'enraciner au sol lorsque privés de l'encouragement moral, intellectuel, et économique de leurs parents. Leur tâche serait singulièrement facilitée si seulement ils pouvaient quitter en compagnie de quelques familles complètes qui pourraient prolonger l'esprit de la paroisse, de qui, à l'occasion, ils pourraient recevoir de bienfaisants conseils. Outre ces difficultés, il reste que plusieurs fils de cultivateurs entre les âges de 20 et 30 ans sont fortement tentés de tourner le dos à la terre. La guerre, avec l'affluence d'argent qu'elle a fait naître, ne fut pas sans porter un dur coup à la mentalité de la classe agricole, à sa conception chrétienne de l'agriculture. En conclusion, il ne sera pas facile d'effectuer dans les politiques de recrutement la transition désirée. Il est même à se demander s'il n'y aurait pas lieu de permettre aux familles de cultivateurs d'hier, celles qui ont conservé leurs attaches à la terre, de profiter de l'assistance des gouvernements pour repartir à neuf. Si la plupart ne sont pas aptes à atteindre au succès, plusieurs pourraient y reconquérir leur indépendance.

N.B. Causerie donnée dernièrement au poste CKAC, de Montréal par C.-E. Couture, du Canadien National.

DRUMONT OU PEGUY, CHOISISSEZ...

par Berthelot BRUNET

La propagande antisémite universelle, nous disons bien universelle, n'est fondée que sur des faux, deux faux: le bordereau du capitaine Esterhazy et les Protocoles des sages de Sion.

Et pourtant, il y a des imbéciles, de nombreux imbéciles de par le monde, qui croient dur comme fer à l'authenticité de ces faux.

Nous laissons de côté, bien entendu, les naïfs qui croient encore que les Juifs immolent dans des festins rituels les enfants chrétiens. Nous ne parlons pas, il va de soi encore, d'une révolution juive internationale qui ici, serait capitaliste et là-bas, communiste, ce qui serait rire de ses lecteurs.

Le philosophe catholique français Pierre-Henri-Simon écrivait récemment que l'antisémitisme tirait son origine des ratés des différentes professions libérales qui accusaient les Juifs de tous leurs malheurs, comme le peintre raté Adolf Hitler rendait les Juifs responsables de son absence de génie.

Le Recueil, dans son numéro de juillet 1946, reproduisait justement un article sur le Protocole des Sages de Sion, dont il montrait l'inauthenticité. L'article cité par le Recueil avait évidemment sa théorie, mais qu'importe les théories: ce qui importe c'est que, dans tout l'univers, aucun historien sérieux, nous disons "sérieux", n'a jamais cru à l'authenticité du Protocole des Sages de Sion, légende historique saugrenue qui est allée rejoindre l'histoire apocryphe et ridicule de la Papesse Jeanne et du faux Dauphin de France. Il faut être bien vieux, bien maboul, ou croire exagérément à la jobardise humaine pour avancer de telles théories. C'est presque se ridiculiser soi-même que d'en parler.

Léon Daudet, qui faisait pourtant partie d'une école pas toujours tendre à l'endroit des Juifs, éclatait de son large rire de Méridional lorsqu'on lui parlait des Protocoles. "Tiens, disait-il, voici encore Edouard Drumont qui pique une crise..."

Il en est de même de l'histoire du capitaine Dreyfus. Seuls quelques vieux Français en enfance ou quelque Canayens qui n'ont pas oublié la Croix de feu (M. Bégin!) croient à la culpabilité du capitaine Dreyfus.

Ce drame que Charles Péguy et ces traditionalistes antisémites feignent d'admirer, ce drame de Dreyfus fut pour la France comme une trahison de Judas. La France pour une fois (mais la France se ravisa et revisa le procès) la France pour une fois prenait fait et cause contre l'innocent.

Péguy allait jusqu'à écrire que le procès de Charles Dreyfus n'é-

tait qu'une continuation du procès de Jeanne d'Arc.

Il a été prouvé, prouvé jusqu'aux officines de l'Action française, que le fameux bordereau qui servit à la condamnation de Dreyfus était un faux dû à un rastaquère du nom d'Esterhazy, qui avoua du reste sa culpabilité et son crime.

Toute l'Europe d'avant-guerre était au courant de cela et, encore une fois, il n'y avait que des imbéciles et des jobards pour se servir de tels arguments.

Parler du Protocole des Sages de Sion et de la culpabilité de Dreyfus en 1946 est plus bête encore qu'il n'était permis de l'être au début de ce siècle. Cette affaire est jugée depuis longtemps. Quant aux Protocoles, nous remercions le Recueil de nous le remettre en mémoire et de le montrer aux imprudents et aux criminels éventuels qui pourraient être condamnés, comme il se devrait, par toute conscience chrétienne, voire religieuse.

Lorsqu'on veut faire de l'antisémitisme, on doit s'en prendre à des faits directs et ne pas s'en tenir aux nuées, comme disaient Léon Daudet et Maurice Pujo: Prenez-vous en au petit Juif du coin dont vous n'aimez pas les façons et les méthodes commerciales, je n'ai rien à dire. Mais accuser tout un peuple d'un crime qu'on invente, c'est là une ignominie contre laquelle tous les papes, les uns après les autres, nous ont mis en garde. A Rome ou à Arigon, on n'est pas antisémite.

J'aime mieux être de l'avis du philosophe Pierre Henri-Simon et des papes que d'Edouard Drumont et de feu Joseph Bégin, fort honnête homme comme beaucoup d'antisémites, mais assez maboul quand il écrivait.

J'aime mieux être de l'avis de Jacques Maritain que de feu Ferdonnet.

L'antisémitisme est une maladie: Qui tient à être, à rester malade?

Le blé dans le monde

"Aujourd'hui, la production du blé est d'une importance primordiale dans le monde; son transport est un devoir qui incombe aux chemins de fer, et soyez assurés qu'ils sont prêts à l'accomplir" a déclaré M. W. R. Devenish, vice-président de la région de l'ouest du Canadien National, lors de l'inauguration de l'exposition tenue à Regina, Sask.

M. Devenish ajouta que la récolte dans l'ouest canadien s'annonce excellente à la satisfaction de tous.

L'usine de "La Chaussure du Nord Limitée" en construction

Une promenade aux limites ouest de notre ville vous mettra en présence d'une équipe d'hommes occupés à jeter les fondations de l'usine qui sera occupée bientôt par "La Chaussure du Nord Limitée", l'une de nos nouvelles industries.

Les directeurs de cette compagnie projetaient de vendre la Ferme Marchildon et de construire leur immeuble sur la 2ième Avenue, du côté ouest de la rivière Harricana. On en est revenu au site de la Ferme Marchildon et c'est bien à cet endroit, situé entre la propriété de M. Charles-Auguste Blanchette et la station de transmission de CHAD, que l'on commence de construire la manufacture de "La Chaussure du Nord Limitée". Les travaux préliminaires, de même que les fondations en béton ont été confiés à M. Viateur Bacon, entrepreneur de notre ville.

On prévoit déjà une foule d'avantages qui résulteront de cette industrie, pour toutes les classes de la région. En outre de donner du travail à plusieurs personnes, "La Chaussure du Nord Limitée", achètera pour les traiter sur place, les peaux d'animaux dont nos cultivateurs et nos colons voudront se défaire avec profit. En effet, à cette manufacture sera adjointe une tannerie des plus modernes. Et le public acheteur verra notre marché local s'alimenter de produits fabriqués avec de la matière première tirée des divers centres ruraux de notre région.

La direction de "La Chaussure du Nord Limitée" réserve à ses fournisseurs de matières premières un accueil qui sera non seulement cordial, mais qui se traduira par une nouvelle source de revenus pour tous ceux qui traiteront avec cette nouvelle industrie.

Sullivan défait Amos 7 à 5

Dimanche dernier, le 4 août, nos porte-couleurs sont allés rendre visite au club Sullivan. La partie commença à 6 heures précises, tel qu'annoncé. Dès les premières manches, notre club local s'assura une bonne avance. En effet, le compte était 4 à 0 en leur faveur à la 4ième manche, lorsque la guigne, qui persiste à suivre notre équipe partout où elle joue, fit son apparition. Durant cette manche, les joueurs de Sullivan réussirent à remplir les buts et, sur un magnifique 3 buts frappé par H. Carrière, égalisèrent les chances. La partie se continua jusqu'à la 5ième manche, et Sullivan réussit à compter 3 autres points au cours des 5ième, 6ième et 7ième manches pour porter leur total à 7, tandis qu'Amos, durant ce temps, ne compta qu'un seul autre point, à la 5ième manche, pour porter son total à 5. Les deux dernières manches se terminèrent sans autres points et le compte final demeura 7 à 5 en faveur de Sullivan. La partie a été des plus intéressantes du commencement à la fin, et beaucoup moins d'erreurs se sont produites qu'au cours des autres parties jouées jusqu'à date. Les deux lanceurs se sont livrés un magnifique duel au cours de cette joute. Toutefois Bouchard, qui lançait pour Sullivan, a eût le dessus sur son adversaire, surtout à partir de la 5ième manche. Bouchard, en plus de retirer 14 joueurs au bâton sur trois prises consécutives, a été le principal artisan de la victoire de son équipe, en étant des plus menaçant au bâton, car en plus de lancer comme un as, il a réussi à frapper trois coups sûrs en quatre apparitions au bâton. D'un autre côté, il a été brillamment supporté par ses co-équipiers qui réussirent, au cours de la joute, à cogner 12 coups sûrs, dont deux 3-buts frappés par H. Carrière et J.-L. Carrière. Les autres étoiles au bâton, pour Sullivan, furent: Valois, Bé-lisle, Bellemare. Pour Amos, les étoiles ont été Rowntree, qui a frappé 2 coups sûrs, dont un 2-buts, tandis que Provencher et Vézina ont également ajouté 2 coups sûrs à leur crédit. Encore une fois, pour 2 dimanches consécutifs, un accident fâcheux est arrivé à Manson, qui ce jour-là jouait au 2e but. En courant sur les buts, ce-

lui-ci a fait un faux pas et, s'étant blessé à la même jambe que la semaine précédente, il dû quitter le jeu pour être remplacé par André Vézina.

La batterie pour Amos fut Hildermand receveur, Provencher lanceur; celle du Sullivan, Bellemare receveur et Bouchard lanceur.

Dimanche prochain, notre équipe aura la visite de l'équipe de Val d'Or au stade municipal. La partie est cédulée pour 2 heures et 30, et est la troisième d'une série de 4. Jusqu'à date, les 2 équipes ont chacune une victoire à leur crédit. Inutile de dire que la partie sera des plus intéressante, car elle décidera laquelle des 2 équipes est la meilleure, Val d'Or ou Amos?

COURSES DE CHEVAUX

Dimanche dernier, une grande course de chevaux eût lieu au Terrain de M. Frank Sigouin, à Amos, et a remporté un brillant succès. En effet, profitant d'une température idéale, une foule de près de 2000 mille personnes s'est rendue au rond de courses, pour assister à un des meilleurs programmes présentés cette année à Amos. Plusieurs chevaux ont pris part aux différentes courses, dont plusieurs venaient de l'étranger, et même de l'Ontario. Voici les résultats des différentes classes au programme ce jour-là:

Free for all, record 2.05

Imperial Gratton, propriété d'Adélard Legault, Omos, 1, 2 et 3ème. Lee Oliver, propriété de Wilfrid Paiement, d'Ontario, 2, 3 et 2ème.

Bud Gratton, propriété de M. Dupreuil, Malartic, 3, 1 et 1er.

Classe 2.18, record 2.18

Ray Even, propriétaire, Adélard Legault, Amos, 1, 1 et 1er.

Doreen Harvester, propriétaire, Wilfrid Paiement, d'Ontario, 2, 3 et 3ième.

Chester Gratton, propriété de Frank Sigouin, Amos, 3, 2 et 2ème.

Classe 2.28, record 2.13

Dog Vino, propriété de Wilfrid Paiement, d'Ontario, 1, 3 et 2ème.

Chino Guy, propriété de Jos. Legault, Amos, 2, 1 et 1er.

Wilkie Harvester, propriété de M. Samson, Preissac, 3, 2 et 3ème.

Festival sportif de l'Association Sportive

Dimanche soir dernier, une magnifique soirée a été organisée au stade municipal au profit de notre Association Sportive, laquelle dirige notre équipe de baseball. Tel qu'annoncé, rien n'eût lieu dans l'après-midi, à cause du programme de courses qui avait lieu cette journée-là. La partie de baseball, qui devait se jouer à 6 heures précises, entre le Lac Castagnier et St-Maurice, a été remise à cause de raisons incontrôlables; tout de même, une foule d'au delà de 1000 personnes s'est rendue au terrain pour encourager notre Association et s'amuser ferme aux diverses attractions qui y furent présentées.

Dimanche prochain, se sera au tour de la Chambre de Commerce des Jeunes à faire une journée sportive à leur profit. A cette occasion, une partie de baseball sera jouée dans l'après-midi, et la soirée sera consacrée aux diverses attractions, telles que présentées tous les dimanches soirs. Espérons qu'une grande foule répondra à l'appel de la Chambre de Commerce des Jeunes, et que cette fête sera couronnée du plus brillant succès. Donc tous en foule dimanche prochain, le 11 août, au stade municipal pour encourager les nôtres.

Course de pigeons

Le dépôt central des messageries du Canadien National, à Montréal, a servi dernièrement de point de départ officiel d'une course de pigeons. A sept heures du matin deux caisses renfermant 50 oiseaux appartenant au club de pigeons de Goderich, Ontario ont été ouvertes et en moins de deux minutes tous les "coureurs" étaient en route pour Goderich, une distance de 466 milles par chemin de fer. Des représentants des messageries du Canadien National ont télégraphié aux propriétaires des pigeons la vélocité et la direction du vent à l'instant du départ.

"Jeep" usagés mis en vente au Canada

Quelque 600 "jeep" usagés, déclarés en surplus par les forces armées canadiennes, sont présentement distribués à des vendeurs autorisés de véhicules à moteur, à travers le Canada, en vue d'être offerts en vente au public.

Telle est la nouvelle qu'on a communiqué, ce matin, au siège social de la Corporation des biens de guerre, où l'on a souligné que la Corporation dispose de "jeep" de la même façon que les autres véhicules à moteur, soit par l'entremise des vendeurs autorisés d'autos et camions.

Les forces armées, a-t-on ajouté, entendent continuer à faire un usage considérable du "jeep", mais l'on prévoit que d'autres de ces véhicules seront déclarés en surplus, de temps à autre, en petites quantités.

Ainsi qu'on l'a fait dans le cas de tous les véhicules à moteur distribués à date par la Corporation, les vendeurs autorisés ont été priés d'accorder une préférence aux anciens combattants qui ont besoin d'une auto ou d'un camion pour faciliter leur réadaptation à la vie civile.

Le prix-plafond des "jeep" vendus au public varient suivant l'en-

Santé et propreté

Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, disent que le fait d'échanger ses vêtements de travail malpropres pour des vêtements frais lavés n'a pas qu'une valeur esthétique, mais également hygiénique. Les autorités du ministère conseillent aux parents d'apprendre à leurs enfants dès leur bas âge que les vêtements souillés ne sont pas hygiéniques et que ce n'est pas du snobisme que de changer de vêtements en rentrant du travail ou du jeu. Du linge propre nous met plus à l'aise. C'est là, un facteur de santé important en lui-même.

droit, la date de fabrication, et selon que le véhicule aura ou n'aura pas un pneu de rechange. Sans pneu de rechange, les prix seront: en Ontario, de \$337.50 pour un modèle 1940 à \$487.50 pour un modèle 1943; en Colombie-britannique, de \$411.75 à \$594.75; en Alberta, de \$402.75 à \$581.75; en Saskatchewan, de \$389.25 à \$562.25; au Manitoba, de \$371.25 à \$536.25; dans Québec, de \$348.75 à \$503.75; dans les Maritimes, de 353.25 à \$510.25.

Avec un pneu de rechange, le prix de vente augmentera de \$11.75 à \$16.25 suivant le modèle du véhicule.

BONNE QUALITÉ VAUT ÉCONOMIE!

PEPSI-COLA

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PILULES MORO

1546 ST-DENIS, MONTRÉAL

Elle vous fait Ressentir un Si Grand Bien-Être

Tonique à Vitamine B1
Grandement en usage pour combattre le mal de tête, l'insomnie, l'indigestion nerveuse, l'irritabilité, l'anémie, la fatigue chronique et l'épuisement du système nerveux.

60 cts Format d'économie, \$1.50

Nourriture du Dr Chase
POUR LES NERFS

La Gazette d'Amos

Courrier de "La Ferme"

Dimanche, le 21 juillet, environ 300 Fermières des huit Cercles de l'Abitibi-est faisaient leur pique-nique annuel sur les terrains de "La Ferme" et principalement au Camp de M. Ths-Louis Simard.

Le 23, les 43 fillettes du Camp de Santé donnaient leur place à 45 petits garçons.

Du 23 au 26, le R. P. Crevier, c.s.v., Curé partant, donnait les instructions d'un Triduum aux Dames de Ste-Anne, pour les bien préparer à la célébration de la fête de leur grande Patronne.

Le 27, notre ancien Régisseur partait pour son nouveau poste de Professeur d'agriculture à l'Ecole Régionale de St-Barthélemy, Co. de Berthier. A l'Ecole d'Agriculture, sur la ferme et même dans la paroisse, il fut vraiment un homme à tout faire avec un zèle des plus empressés. La population s'unit à ses confrères pour lui exprimer sa vive gratitude et lui assurer d'un bon souvenir.

Dimanche, le 4 août, avait lieu une soirée paroissiale bien réussie. Les paroissiens d'été et plusieurs visiteurs s'unissaient aux gens de "La Ferme", pour se récréer, augmenter les fonds d'amortissement de la dette de l'église et gagner plusieurs prix, dont les principaux furent ceux du grand tirage lancé au cours du printemps.

La montre-bracelet fut gagnée par M. Gérard Paquin, d'Amos; la plume-réservoir et le crayon automatique furent gagnés par Mlle Nicole Boisvedt, de La Ferme; la boîte à bijoux fut gagnée par M. Joseph Higgins, de La Ferme; la pipe échut à M. Ovilva Martel, de St-Gérard, Co. Wolfe; et Mlle Lucienne Tremblay, de La Ferme, fut l'heureuse gagnante du magnifique cadran. Aux généreux donateurs de prix, aux dévoués organisateurs et organisatrices, ainsi qu'à tous ceux qui ont ouvert leur bourse, est assurée la vive reconnaissance du Curé et des paroissiens de St-Viateur de La Ferme.

Journée Mariale

à

La Ferme Saint-Viateur

Sous le haut patronage de Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais

Dimanche, le 11 août 1946

10.00 h. Grand-messe en plein air.
Midi Dîner champêtre.

Table spéciale pour les Anciens Elèves, à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de l'Ecole d'Agriculture.

Un hélicoptère survole Amos

Un événement s'est produit cette semaine qui a fait sensation au milieu de notre population: c'est l'arrivée de l'hélicoptère de la compagnie Lundberg Ryan Air Exploration, conduit par le pilote Jack Demming, de Toronto.

Contrairement à une rumeur qui a circulé en ville, le grand aviateur Lindberg n'a aucune relation avec M. Hans Lundberg, le gérant de cette compagnie, bien connu dans nos cercles miniers du nord-ouest du Québec. Et cet appareil, qui décolle de terre en ligne verticale pour s'y poser à une vitesse réduite au minimum, ne sillonne pas nos nues pour le simple plaisir de ses occupants. Il est spécialement employé pour permettre de survoler les claims miniers et d'y faire des relevés au magnétomètre. La faculté qu'il possède de s'immobiliser dans les airs et de continuer sa course au ralenti permet au technicien qui y prend place, de faire son travail avec une précision incomparable à tout autre mode employé jusqu'ici. Et si, par hasard, on désire revenir en arrière pour vérifier, du haut des airs et encore à faible altitude, un détail perçu de façon plutôt distraite, l'hélicoptère recule entre le ciel et la terre avec autant de facilité qu'un véhicule moteur, sur n'importe laquelle de nos grandes routes.

Présentement à bord de cet hélicoptère, propriété de Lundberg Ryan Air Exploration, on exécute du travail de relevés magnétiques, pour le compte de la compagnie Carl Ericksen Association, dont M. Allan Murray est le représentant local.

Plusieurs de nos concitoyens ont cependant été les invités de M. Jack Denning pour survoler notre ville depuis mardi dernier, date de l'arrivée de ce dernier parmi nous.

Autant que possible, chacun apporte son dîner. Il y aura cependant un restaurant.
Visite des départements de la ferme.
Fête sportive.

3.00 h. Pèlerinage à la Vierge de

Lourdes: procession, sermon et Salut du T. S. Sacrement.

DONC TOUS A LA FERME,

DIMANCHE;

la Sainte-Vierge vous attend...

Laudate Mariam!

(Communiqué)

Fiançailles

Dimanche le 4 août, M. le Chanoine L. Lapointe bénissait les fiançailles de Mlle Raymond-Duguay, fille de M. le notaire et Madame Gustave Duguay à M. Julien Viens, fils de M. et Madame P. Viens, de Montréal.

De passage

Dimanche dernier, M. et Mme Trefflé Bolduc, ainsi que tous les autres membres de leur famille, étaient de passage à Rouyn, où ils s'étaient rendus pour assister à la profession religieuse de leur fille Carmelle, (en religion la révérende Soeur Marie-de-Grâce). La cérémonie a eu lieu à l'orphelinat St-Michel.

Premier camp des Guides Catholique d'Amos

Seize jeunes filles d'Amos ont participé au premier camp des Guides Catholiques de la région, tenu du 25 juillet au premier août, au Lac Peter Brown, sur la propriété de M. Maurice Desureault.

Ce camp était sous la direction de Mlle Blandine Neault, secrétaire de la Fédération des Guides Catholiques de la Province de Québec et commissaire diocésain des Trois-Rivières, assisté de Mlle Jeanne Boucher, également des Trois-Rivières. Mlle Georgette Tardif, d'Amos, agissait comme deuxième assistante.

M. l'abbé Gendron, aumônier des Guides d'Amos, a visité le camp mardi. Huit déléguées des Guides Catholiques de Noranda, Rouyn-Sud et Malartic participaient aussi à ce camp.

Les Guides ont invité leurs parents et bienfaiteurs à un feu de camp, dimanche dernier.

L'air frais pour la santé

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, fait connaître les avantages de l'exercice en plein air. Celui-ci accélère la circulation du sang, remplit les poumons, et ouvre l'appétit. Le ministère conseille aux parents de sortir leurs enfants chaque fois que c'est possible, pour aider à affermir leur santé. Et puis, tous ceux qui le peuvent devraient marcher plutôt que voyager en tramway ou en autobus pour se rendre à l'école ou au travail. La foule dans les tramways, les autobus et les trains est porteuse de germes.

Soumissions demandées

La Municipalité Scolaire de Makamik fait, par les présentes une demande de soumissions pour la construction d'une école de huit (8) classes, à l'épreuve du feu. Pour l'étude des plans et devis, comme pour l'obtention de tous autres renseignements, prière de s'adresser à M. Donat Dumont, secrétaire de la Municipalité Scolaire de Makamik, à Makamik, Qué. Les soumissions ci-dessus mentionnées seront reçues par le secrétaire de la Municipalité Scolaire de Makamik jusqu'à jeudi, le 15 août courant, à 6.00 heures du soir.

(Signé),

P.-D. COSSETTE,

Président.

Makamik, 5 août, 1946.



Tournois de tennis à Amos

Belle victoire du club d'Amos sur l'équipe minière de O'Brien

(par Marcel LADOUCEUR)
Amos, 31. — (Spécial) — Les amateurs qui ont pu profiter de quelques heures de repos dans l'après-midi du 21 juillet, ont assisté à du tennis brillant sur les courts du tennis "ST-ONGE" et "COLOMBIEN" — alors que plusieurs matchs de doubles furent disputés entre l'équipe de la mine O'Brien et celle d'Amos.

Voici les résultats officiels de ces matches:

2.00 Doubles — Messieurs: (Colombien).

Fernand Dion et Jean-Paul Lalonde d'Amos défont J. Oshaughnessy et R. Stedman: 6-2, 6-2.

2.00 Doubles — Dames: (St-Onge).

Isabelle St-Onge et Renée Ladouceur, Amos triomphèrent de N. Campbell et J. Gallant, O'Brien, au compte de: 6-1, 6-2.

3.00 Doubles — Dames: (Colombien).

Evelyn Cinq-mars et Georgette Dumont, Amos, défond Mesdames Tommy Clark et B. Bubar, O'Brien, en deux sets consécutifs: 6-1, 6-2.

3.00 Doubles — Messieurs: (St-Onge).

Paul Doré et R. Sicotte, Amos, défont H. Mac Isaac et C. Taylor, O'Brien: 6-4, 5-7, 6-2. — Il faut dire ici que les deux représentants de la mine O'Brien furent excellents, mais Doré et Sicotte furent solides comme roc dans les échanges difficiles et semblèrent pouvoir tout retourner.

4.00 Doubles — mixtes: (Colombien).

Miss M. Stedman et Mr. Tommy Clark, O'Brien, ont été battus par Mlle Lsabelle St-Onge et M. Pierre Gariépy, au compte de 6-1, 2-6. O'Brien gagna le 2e set par le compte de 6-4.

4.00 Doubles — Messieurs: (St-Onge).

Guy Jolin et Roland Houle, Amos, défont J. Mille et P. Coulter, O'Brien: 6-3, 6-3.

5.00 Doubles — Mistes: (Colombien).

Miss E. Stedman et Jean-Jacques Daoust, O'Brien, défont Marthe Dumont et Robert Bourbeau, d'Amos, au compte de 7-5, 6-4.

5.00 Doubles — Dames: (St-Onge).

Le duo féminin formé de Renée Ladouceur et Georgette Dumont, Amos, fit mordre la poussière à deux jeunes débutantes de O'Brien, Miss M. Smith et Miss M. Parker, en les battant 6-0, 6-1.

8.00 Doubles — Messieurs: (St-Onge).

A 8 hrs, deux équipes formidables se rencontrèrent sur les courts du tennis "St-Onge".

Amos alignait: G. Wright et C. Mathewson. De son côté, O'Brien alignait deux excellents tennismen: E. Turnbull et T. Berry. La joute fut fort intéressante, mais malheureusement pas assez longue. Dame la pluie vint arrêter le match à un moment fort critique (sans doute qu'elle voulait calmer les esprits trop bouillants...) En effet, les deux équipes étaient sur un pied d'égalité: 5-5.

AU CINEMA ROYAL, AMOS

Samedi le 10, dimanche le 11 et lundi le 12 août: "LA FEMME PERDUE", avec Renée Saint-Cyr, Jean Murat, Jean Gallant et Roger Duchesne.

Les circonstances qui ont séparé deux amants ont laissé croire à ceux-ci qu'ils s'étaient mutuellement trahis. Ils se retrouvent, alors que la jeune fille a épousé le meilleur ami de son amant. Une franche explication survient qui remet tout en place, mais l'un des deux hommes doit se sacrifier pour le bonheur de tous.

Mardi le 13 et mercredi le 14 août: "KISS AND TELL", avec Shirley Temple, Jerome Courtland et Walter Abel.

On a porté à l'écran la nouvelle de George Abbott, comédie qui remporte le plus vif succès avec Shirley Temple, comme vedette. Le premier baiser de Shirley Temple, — suivi de beaucoup d'autres — sert de thème à une comédie toute empreinte de jeunesse et de fraîcheur.

Judi le 15 et vendredi le 16 août: "ISLE OF DEAD", avec Boris Karloff, Ellen Drew et Marc Cramer.

Boris Karloff personnifie un général grec qui, en 1912, prend part à la guerre des Balkans. Une sorcière en a fait un monstre de cruauté et seul l'amour d'une jeune fille le guérit de cet envoûtement. Ellen Drew incarne cette fée bienfaisante qui dompte le monstre.

Samedi le 17 août, Omer Dumas et ses ménestrels. 3 heures de fou rire avec Rita Manseau, accordéoniste, Joséphine du "Restaurant Alouette", Mariette Vaillant, chanteuse, Marcel Clément, chanteur et Maurice Martin, accompagnateur.

Dimanche le 18 et lundi le 19 août: "LA VALSE BLANCHE", avec Lise Delamare, Alerme et Aimé Clariond.

Un jeune compositeur a aimé deux femmes. Il ignore que la première partage son sentiment, quand il s'éprend de la seconde pour qui il a composé la Valse Blanche. Plus tard, la vie déparage ses sentiments quand celle qui semblait l'ignorer lui avoue son amour, au lendemain d'un triomphe artistique qui consacre le succès de sa carrière.

Tous les fervents du tennis espèrent que cette lutte olympienne n'en restera pas là, et qu'il y aura sous peu une nouvelle rencontre soit à la mine O'Brien, soit à Amos, et que cette fois il n'y ait qu'un Horace et qu'un Curiaee.

Voici la cédule des parties à jouer dans la "Ligue de Tennis du Nord-ouest québécois":

Dimanche, 18 août '46

Bourlamaque vs O'Brien,
Amos vs Noranda,
Malartic vs Cadillac.

Dimanche, 25 août '46

Cadillac vs Amos,
Noranda vs Bourlamaque,
O'Brien vs Malartic.

Gustave DUGUAY, B.A. — Marc DUGUAY, B.A., L.L.L.

DUGUAY & DUGUAY

NOTAIRES

Edifice Royal — Amos, Qué.

Bureau : 225
Tél. : Rés. : 159

Vie Economique

LE TABLEAU ACTUEL DE LA MAIN-D'OEUVRE

En juin, pour le troisième mois de suite, il y avait amélioration notable dans la situation du placement au Canada, malgré les pénuries ininterrompues de matériaux et de travailleurs-pivots de même que les effets défavorables de l'agitation ouvrière. Au 4 juillet le Service national de Placement avait 179,000 aspirants à placer. Le fléchissement de 31,000 qui s'est produit en juin, démontre une fois de plus la capacité d'absorption de la bourse actuelle du travail. Plus de 38,500 ex-militaires ont été licenciés en juin. Les milliers d'étudiants, qui ont été libérés des écoles secondaires et universités, ont aussi été assimilés sans difficulté pendant la même période.

Les offres d'emplois se chiffraient par 119,000 au 4 juillet, soit une augmentation de 4,000 en juin, contre une hausse de 2,000 en mai. Les situations, qui deviennent disponibles durant le mois, se remplissent très rapidement tandis que le nombre des vacances mensuelles, dont on a avisé le S.N.P., n'a pas ralenti.

La situation de l'embauchage s'est surtout améliorée pour les travailleurs masculins. Au 4 juillet, le nombre des candidats masculins à placer était de 141,000 contre 170,000 au 30 mai. La diminution de 29,000 dans le nombre des chômeurs était attribuée au fait que la demande courante de la main-d'oeuvre est concentrée dans les industries telles que la construction, les mines, le fer et l'acier, où l'on a surtout besoin de travailleurs masculins. Il y avait 72,000 offres d'embauchage masculin au 4 juillet, soit une augmentation de 4,000 en juin.

L'offre de la main-d'oeuvre féminine a fléchi de 40,000 à 38,000 en juin. La pénurie des travailleurs féminins devient plus aiguë. Les demandes de main-d'oeuvre féminine se chiffraient par 47,000 au 4 juillet, soit 9,000 de plus que les offres. Plusieurs des vacances étaient à remplir dans les industries où les barèmes de salaires sont bas ou les conditions de travail sont défavorables; dans de tel cas, il est difficile de répondre aux exigences de la main-d'oeuvre.

L'expansion industrielle qui se produit par tout le pays n'est pas tout à fait d'un genre saisonnier. On l'attribue aussi à la pression des exigences remises du consommateur et aux projets retardés d'agrandissement industriel qui se sont accumulés pendant les années de guerre. La libération de la main-d'oeuvre a permis aux métiers et services de se développer de façon anormale. Les niveaux de l'embauchage sont à la hausse dans les industries minières malgré les pénuries de main-d'oeuvre spécialisée, de logements, de l'agitation ouvrière. Les problèmes des pivots dans la main-d'oeuvre et les pénuries de matériaux entravent l'industrie de la construction, qui fait preuve néanmoins de grands progrès dans tous les genres d'entreprise. L'expansion saisonnière, en plus de la pression des exigences mondiales des denrées alimentaires, a créé une situation critique dans la main-d'oeuvre agricole; situation qui se complique à cause du peu

d'embauchement des anciens travailleurs agricoles à accepter des emplois sur la ferme. Le fléchissement rapide du chômage global est le résultat de la reprise générale de l'activité.

Dans le Québec

Dans la région du Québec, il y avait, au 4 juillet, 49,000 offres et 37,000 demandes de main-d'oeuvre agricole. La mesure de main-d'oeuvre agricole, abolissant les prestations d'assurance-chômage aux travailleurs agricoles qui refusent des emplois convenables sur les fermes, produit des résultats encourageants.

On embauche aussi la main-d'oeuvre agricole pour travailler sur les fermes aux Etats-Unis. Les meilleurs salaires offerts aux Etats-Unis attirent des travailleurs qui ont refusé des emplois semblables sur les fermes québécoises. La navigation est reprise sur les Grands Lacs, mais l'agitation industrielle se propage aux industries du textile, du caoutchouc, de l'électricité et de l'acier. Les fonderies ont toujours besoin de mouleurs expérimentés. Les nouvelles usines dans l'industrie de l'auto et du textile créent de l'emploi additionnel. La pénurie de travailleurs expérimentés en construction devient plus critique en regard de la hausse ininterrompue des entreprises commerciales, résidentielles et industrielles.

Prix du boeuf

Un tableau révisé des prix et des qualités du boeuf est entré en vigueur le 22 juillet, annonce la Commission des prix et du commerce.

Comme le soulignent les fonctionnaires de la Commission, certaines coupes de boeuf seront dorénavant plus chères et d'autres moins chères, mais l'effet général sur les achats domestiques sera très léger.

La Commission annonce en même temps qu'on doit se baser sur les prix maxima prévus par cette ordonnance lorsqu'on remplit les contrats conclus avant le 22 juillet pour la vente du boeuf de marques rouge, bleue ou commerciale dont on effectuera la livraison à partir de cette date.

Papier d'emballage

On restreindra la production du papier d'emballage, des sacs à emplettes et des enveloppes brunes, annonce la Commission des Prix et du commerce.

Cette mesure a été prise afin d'éviter des complications relativement à la mise à exécution des programmes de vivres et de construction au Canada, par suite d'une pénurie de sacs en papier.

On diminuera également la quantité déjà limitée de papier kraft disponible pour exportation. On emploie les sacs en papier à parois multiples pour l'emballage d'une variété de produits alimentaires destinés à des fins domestiques ou d'exportation ainsi que pour certains items essentiels à la construction.

Prix des abricots

La Commission des prix et du commerce annonce qu'en vertu d'une nouvelle ordonnance en vigueur depuis le 15 juillet, les prix maxima des abricots pour 1946 demeureront au même niveau que l'an dernier.

L'ordonnance traite des abricots cultivés en Colombie-Britannique et vendus au Canada, ainsi que des abricots importés vendus à l'ouest de Port Arthur.

Le prix maximum de l'expéditeur qui était l'an dernier de \$1.65 la caisse de 18 livres, f. à b. son point d'expédition pour les abricots cultivés en C.-B. demeure le même. Ce même prix maximum s'applique aux abricots importés vendus à l'ouest de Port Arthur.

L'ordonnance ne s'applique pas aux abricots domestiques cultivés dans l'est du Canada. Les abricots importés dans cette région se vendront avec des majorations spécifiées au-dessus des coûts livrés.

Les prix maxima des abricots domestiques et importés sont en vigueur du 15 juillet au 28 septembre.

Prix des oignons

On a rétabli, pour la période du 16 juillet au 31 décembre, la prime aux oignons type d'Espagne, annonce la Commission des prix.

Tout en faisant cette déclaration, le porte-parole de la Commission soulignait que l'ordonnance A-1839 avait aboli la prime aux oignons de cette variété pour la période du 1er janvier au 1er septembre. On prenait cette décision afin de mettre fin aux abus relativement aux autres variétés que l'on importait comme étant du type d'Espagne.

Lorsque cette ordonnance était rendue, on ne se rendait pas compte que des oignons type d'Espagne cultivés au Canada seraient disponibles avant le 1er septembre. Cependant, étant donné que les approvisionnements dans certaines régions sont prêts, tard en juillet, la Commission a émis l'ordonnance A-2046 qui rétablit la prime.

A l'avantage des cultivateurs

D'après M. G. R. Bikerton, l'un des administrateurs de l'Association des Fermiers Unis du Canada revenu d'outre-mer récemment à bord du "Queen Mary", une distribution plus équitable du surplus de vivres et l'établissement d'un plafond raisonnable pour les produits de la ferme sont à la base de la politique qui sera suivie par l'Organisme international des Producteurs agricoles, organisme créé lors du congrès international des Organismes agricoles tenu à Londres, Angleterre, au mois de mai dernier.

M. Bickerton, qui compte plus de 32 ans d'expérience dans l'agriculture, a déclaré lors d'une interview accordée aux journalistes à son arrivée en Gare Centrale à Montréal, que le but du nouveau organisme est d'aider les fermiers, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine scientifique, en favorisant l'échange international des découvertes faites dans le domaine de l'agriculture.

Annances classées

Un tour à bois, une scie à bois (buck saw), un raboteur (planer), un façonneur (shaper), un arpon (ripsaw) et le complément d'une série de machines à bois. Aussi une motocyclette marque "Indian" quatre cylindres avec têtes style 1941. S'adresser à Réparations Générales Mongeon, 7ème rue, Val d'Or. 32-6 tc.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

BOULEAU VERT, EPINETTE verte et sèche, et sapin, en 4 pieds, 2 pieds, 16 pouces ou 14 pouces de longueur. Tél. 244. Chabot Sash and Door, 1020, 4ème ave., Val d'Or. 1 tfc.

COURS PRIVES

COURS PRIVES DE PEINTURE et dessin, donnés à domicile. Pour tous renseignements, écrire à Casier Postal 528 Val d'Or. 15-rft.

A VENDRE

Glacière en métal spacieuse avec porte unique — quatre tablettes pour victualles et compartiment spécial pour glace — S'adresser à Arsène Gagné, 42, rue Lasalle, 3ième étage, Bourlamaque. 36-1 tp.

APPARTEMENT DESIRE

Couple sans enfants désire un petit appartement dans Val d'Or ou Bourlamaque. Récompense \$10.00. Appeler Val d'Or, tél. 322

PROPRIETE A VENDRE

Maison de six pièces, située dans beau quartier, à une faible distance d'un gros édifice commercial. S'adresser à 37, rue Perrault, Bourlamaque, Qué. 37-3 F.P.

A VENDRE

Yacht et engin à vendre, marque "Peterborough Admiral", 17 pieds avec couverture. Aussi moteur "Outboard", de 9.2 chevaux-vapeur. Téléphonnez 42-L ou voyez M. Gales, à la station de pompage du Lac Blouin. 37-3 F.P.

ON DEMANDE A ACHETER

Une ferme à une distance d'environ 15 milles aux environs de Val d'Or. Mentionner localité, description et prix. S'adresser à boîte postale 868, Val d'Or, Qué. 37- pfc.

A VENDRE

Maison neuve, cinq pièces, sur la 13ième rue. S'adresser à 299, 14ième rue, Val d'Or. 37-3 fp.

A VENDRE

Yacht et chalet d'été. S'adresser à Super-Service Enrg., 876, 3ème Avenue, Val d'Or, Tél. 480. 37-1 fc.

HOMMES DEMANDES

ETABLISSEZ - VOUS dans un commerce JITO. Occasion exceptionnelle de vous créer de bons revenus. Ventes faciles et répétées. Ville de VAL D'OR vacante ou territoire en dehors. 1 mois d'essai SANS RISQUE. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal.

Annances légales

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES donné que Marjorie E. Puley, de la ville de Bourlamaque dans la province de Québec, étudiante, domiciliée actuellement à Halifax, dans le comté de Halifax, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, George H. Puley, employé de la Hill-Clark-Francis Construction Company, pour cause d'adultère. Daté à Halifax, N.-E. ce 25e jour de mars A. D. 1946.

NORMAN D. MURRAY, Procureur de la requérante. 314, Immeuble Capitol, Halifax, N.-E.

"AVIS PUBLIC"

Concernant les coupes sur réserves forestières cantonales par colons et cultivateurs.

Toutes les demandes de permis de coupes devront se faire entre le premier août et le premier octobre. Aucune requête ne sera considérée, si reçue après le premier octobre.

Les gardiens des réserves cantonales seront à votre disposition durant les mois d'août et de septembre pour ramasser les demandes. Ces demandes seront étudiées complètes et recommandées au ministère des Terres et Forêts de Québec, suivant les besoins de chacun et possibilité de chacune des réserves.

Remarques

a) Il est à noter que tous les arrérages doivent être payés avant l'émission de nouveaux permis. Le gardien devra toujours dire quel usage a été fait des bois coupés l'année précédente.

b) Il est également à considérer que les autorités désirent aider surtout les plus méritants et éviter les abus. Elles comptent donc sur tous pour mener ce travail à bonne fin.

Par ordre du
MINISTERE DES TERRES
ET FORETS
QUEBEC.

ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Canada, Province de Québec, district d'Abitibi, Cour Supérieure, No V-964.

Dame THERESE AUDET, épouse commune en biens de JOSEPH CLOUTIER, de Val Senneville, district d'Abitibi, demanderesse;

-vs-

JOSEPH CLOUTIER, cultivateur, époux commun en biens de la demanderesse, de Val Senneville, district d'Abitibi, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le vingt-sept juin 1946. Val d'Or, le 5 juillet 1946.

Le procureur de la demanderesse, C.-C. Taschereau.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le soussigné n'est plus responsable de toute dette contractée par dame André Gravel (Marie-Rose Vallée) ou de tout chèque signé par elle à partir de cette date.

(Signé),
ANDRE GRAVEL,
Val d'Or, ce 12 juillet, 1946.

La Gazette de Val d'Or

Une fête-surprise à M. l'Abbé C. Roy, vicaire de la paroisse St-Sauveur de Val d'Or

Depuis plusieurs jours brillait, au ciel de notre petit cercle, une radieuse étoile. — C'était l'espérance de voir poindre le jour anniversaire de naissance de notre bon aumônier.

L'Heureuse perspective a fait place à la réalité et, dimanche matin, les Enfants de Marie, sous l'habile direction de Mlle Marie-Paul St-Pierre, avec plus d'âme chantaient leur reconnaissance au Divin Maître, pour la faveur insigne qu'Il nous a faite en nous donnant ce Directeur des âmes, tandis que, tout bas, les autres murmuraient un nom bien connu, fait tout exprès pour être prononcé au pied de l'autel, et à l'unisson demandaient à l'Hôte Divin de bénir notre cher aumônier et de lui verser en abondance ses grâces de pré-dilections.

Par une habile manoeuvre, les Enfants de Marie ont réussi à préparer une soirée-surprise à leur aumônier, M. l'abbé C. Roy.

En effet, entrant dans la salle des Chevaliers de Colomb, accompagné du Rév. Père Veillette, au rythme d'une marche exécutée avec art par Mlle Colette Gagnon, qui eut l'amabilité de se joindre à nous pour cette circonstance, M. l'abbé Roy ne put cacher sa surprise.

Mlle Thérèse Gosselin se faisant ensuite l'interprète de ses compagnes, présenta une adresse à M. l'abbé. Faisant une halte dans ses souvenirs, elle le reporta à son pupitre de professeur, instruisant, développant de jeunes âmes à lui confiées; il se penche sur le faible, soulève le fort, pour chacun il a un mot d'encouragement, le mot qui stimule et qui plaît.

Mais son âme d'apôtre n'est pas satisfaite. — Sa devise semble être: "EXCELSIOR". Il est fait pour les sommets et Dieu daigne exaucer ses vœux en l'appelant au sacerdoce, le 25 mai 1945.

Il est au milieu de nous depuis un an. — Son dévouement est inlassable. — Son pouvoir de rayonnement immense. — Il sème le bien, prêche d'exemples, remonte les courages fatigués et, par une habile directive, douce et ferme tout à la fois, conquiert l'estime générale. — On peut dire: "AMICUS HUMANI GENERIS" (Il est l'ami de tous).

Enfin, au nom de ses compagnes, Mlle Gosselin forme des

vœux pour que longtemps nous goûtions la présence de notre bon abbé, dans notre petite ville, afin qu'il puisse voir lever, riche et abondante, la semence qu'il jette dans les âmes.

Les Enfants de Marie furent heureuses de lui offrir une bibliothèque, ainsi qu'une gerbe de fleurs.

La soirée fut agrémentée de quelques pièces de chant par la chorale des Enfants de Marie.

Mlle Latendresse récita avec timidité: La Cigale et la Fourmi, puis l'Orateur. L'assemblée en eut les larmes aux yeux de fou rire.

Comme attraction spéciale, ce fut le fameux Bunko, qui rendit plus d'une personne présente nerveuse et fit jaillir de partout de joyeuses exclamations. — Les gagnants ont reçu de jolis prix.

Un succulent goûter fut servi, chacun vantant les talents du "CORDON BLEU".

Vint ensuite la fameuse horoscope; une vraie révélation pour notre aumônier; mais il ne sembla nullement intéressé à ce qu'elle se réalisât. — Son choix est déjà fait. — Il a pris la meilleure part.

La soirée touche à sa fin. — Le Héros du jour est appelé à nous dire un mot.

Avec sa grâce coutumière, en termes élogieux, un tout petit peu ému, il remercie notre maître de cérémonie, le Rév. Père Veillette, notre digne Présidente, Mlle Lainesse, les organisatrices de cette soirée et aussi toutes les Enfants de Marie, pour l'attachement et la reconnaissance qu'elles lui témoignent. — Il développe un peu en détails le rôle de la femme. — Il parle de cet être frêle qui, par un pouvoir magique, est un puissant stimulateur pour faire aimer le bien, le vrai, le beau et qui contribue, pour une large part, à la réussite de grandes ambitions.

— M. l'abbé nous assure enfin de son affection et de son dévouement.

A son tour, le Rév. Père Veillette offre ses vœux à notre aumônier et, avec le mot d'esprit que chacune lui connaît déjà, nous fait bien rire.

Puis, c'est déjà le soir d'un beau jour de fête, dont nous garderons longtemps douce souvenir.

(Communiqué).

Pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb

Il obtient un beau succès en dépit d'une température maussade.

Une fois de plus, les Chevaliers de Colomb de Val d'Or ont réussi leur pique-nique, annuel. La sombre température qui a prévalu dans la matinée a quelque peu dissuadé grand nombre de fervents de la plage qui se seraient rendus, mais que leur indécision a privé d'une fort belle après-midi ensoleillée, autour de la plage du lac Simard où est situé le camp de Santé.

Les centaines d'autres qui se sont hasardés n'ont pas eu à le regretter et ils sont revenus dès le début de la soirée, avant que le coup de vent nous tombe dessus.

Le programme fut des plus variés et, la plage n'étant pas trop achalandée, tous ont pu se divertir à leur goût, à satiété, selon sa volonté. L'item le plus populaire de la journée fut sans contredit le plat de "bean" savamment préparé par le cordon bleu. Il y en avait pour tous et personne n'a eu à s'en priver.

Le "prof" Robert Cotnoir profita de la circonstance pour faire coïncider le pique-nique de ses petits qui s'en sont donné à coeur joie et qui ont barboté à qui mieux mieux dans les eaux du superbe lac Simard.

Les Savard, les Rondeau, les Ouellette y sont allés de leur entrain traditionnel pour organiser des jeux. Il y eut partie de boxe, saut à la corde, tug-of-war, gagné par Val d'Or, courses et autres distractions au programme. D'aucuns profitèrent des trois chaloupes mises à leur disposition pour faire un beau tour sur le lac. Jeunes et moins jeunes se souviendront longtemps de leur après-midi.

Un service d'autobus bien ordonné sous la surveillance de M. Jean-Louis Portelance a conduit les pique-niqueurs en bon lieu et les a ramenés sans incident. Cette fête était organisée par le savant Portelance qui s'est prouvé un maître en l'occurrence.

Les deux épreuves de courses à pied ont été gagnées: chez les grands par H. Kiely et chez les juniors par Jean-Guy Laliberté. L'équipe de la souche à la corde de Val d'Or l'a emporté sur celle de Sullivan. L'équipe des vainqueurs était formée des énergumènes suivants: Flalien, Kiely, Turgeon, Demers, Bilo-deau, Jeffrey, Gagnon, Tanguay, Fréchette et autres.

A VENDRE

Faut vendre, cause maladie, beau café moderne, ouvert 24 heures par jour. Chiffre d'affaires \$1,000.00 par semaine. Situé au centre de la ville. Comprend aussi maison de chambres de dix pièces. Loyer bas. S'adresser à E. Mongeon, 710, avenue Centrale, Val d'Or, Qué. Tél. 411. 37-3 fp.

DEMANDE D'EMPLOI

Homme célibataire, possédant qualifications nécessaires et pouvant fournir références sur compétence, ponctualité et honnêteté, désire obtenir position comme commis-comptable ou préposé au pointage du temps dans usine, manufacture ou industrie. S'adresser à Casier No 11 — La Gazette du Nord, Val d'Or, P.Q.

Bureau : 405-A
Tél. Résid. 405-B
Selwyn Cooke, M.R.A.I.C.
ARCHITECTE
Edifice Transport McLeod
687, 3e Ave
VAL D'OR

J. MORIN,
B.A. LL.
NOTAIRE
Edifice Gagnon, 3ème Ave
VAL D'OR
TEL. 26 :--: C.P. 897

WALLY'S WELDING AND REPAIR SHOP

Nous nous spécialisons dans la soudure de l'aluminium et des surfaces dures.

3ème Ave. (en face de la Com. des Liq.)

Tél. 415

VAL D'OR

SPORTSMEN'S CAFE

Seul distributeur de la crème glacée

J. J. JOUBERT

125, HOTEL DE VILLE

J. A. L. AYOTTE, gérant

VAL D'OR

Capitol Jeweller



F.-C. De La Chevrotière

REPARATIONS GENERALES

OUVRAGE GARANTI

TRAVAIL EXECUTE AVEC SOIN

Edifice du Théâtre Capitol-Lamaque

BOURLAMAQUE

Produits pasteurisés

LAIT, CREME, BEURRE ET CREME GLACEE

LAITERIE PARFONDEVAL

Tél. : 116

BOURLAMAQUE ET MALARTIC

Montres "Elgin"

Diamants "Bluebird"

ACHETEZ CHEZ

G. & L. LEVESQUE

HORLOGER et BIJOUTIER

880, 3ème Ave.

Val d'Or

Assurez-vous d'un marché avantageux pour vos

BLEUETS

Faites-en l'expédition à une maison reconnue

S. MARLOW & Co. Limited

80 COLBORNE St. — TORONTO

Nous vous enverrons un avis aussitôt la vente effectuée.

Paiement immédiat par chèque ou mandat poste.

Attention particulière aux dépositaires et acheteurs.

Etiquettes fournies gratis pour l'expédition

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

VAL D'OR TAXI

Tél. 332

APPELEZ D. PAGE NOUVEAU DODGE 46

SERVICE JOUR ET NUIT

Spéciaux pour Mariages, Baptêmes et Funérailles

SPECIALITE: LONGS VOYAGES

PASSAGERS ASSURES

COIN 7ème RUE et 2ème AVE.

VAL D'OR

ATELIER D'ENSEIGNES

LE BLANC

Au sous-sol de l'Edifice Abitibi Electric

1013, 3ème Avenue

Casier Postal 528

VAL D'OR

Tél. 462